

Strasbourg, 26 mars 2024

CDDEM(2024)OJ1

## COMITÉ DIRECTEUR SUR LA DÉMOCRATIE (CDDEM)

## 1ère réunion plénière Strasbourg, Palais de l'Europe, salle 11

13 mai 2024, 9h30-13h00 / 14h30-17h30 (CET) 14 mai 2024, 9h30-13h00 / 14h30-17h30 (CET)

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la réunion par la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe
- 2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
- 3. Information du Secrétariat : le rôle du CDDEM et sa place au sein du Conseil de l'Europe
  - 3.1. Introduction aux travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe
  - 3.2. Mandat et règlement intérieur du CDDEM
- 4. Les défis de la démocratie en Europe
  - 4.1. Conclusions des rapports de la Secrétaire Générale sur la situation de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit
  - 4.2. Présentation des défis contemporains auxquels sont confrontées les démocraties européennes
  - 4.3. Tour de table des membres du CDDEM
- 5. Les principes de Reykjavik pour la démocratie et les paramètres facilitant leur application et leur mise en œuvre
  - 5.1. Introduction des objectifs poursuivis par l'opérationnalisation des <u>Principes de</u> <u>Reykjavik pour la démocratie</u>
  - 5.2. Travaux pertinents de la <u>Commission européenne pour la démocratie par le droit</u> (Commission de Venise)
  - 5.3. Travaux pertinents de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
  - 5.4. Brainstorming sur les objectifs et le format des paramètres et du plan de travail correspondant

- 6. Liberté d'association, rétrécissement de l'espace civique et participation significative à la vie publique
  - 6.1. Mise à jour de la Recommandation <a href="CM/Rec(2007)14">CM/Rec(2007)14</a> du Comité des Ministres aux Etats membres sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe
  - 6.2. Travaux pertinents des entités et organisations suivantes :
    - <u>Cour européenne des droits de l'homme</u> : dernière jurisprudence sur la liberté de réunion et d'association
    - Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme
    - Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG
    - Conseil consultatif sur la jeunesse
    - Alliance mondiale CIVICUS
- 7. Renforcer la participation de la société civile aux travaux du Conseil de l'Europe
  - 7.1. Pratique actuelle de l'engagement de la société civile au sein du Conseil de l'Europe
  - 7.2. Projet de lignes directrices sur le renforcement de la participation de la société civile aux travaux du Conseil de l'Europe
- 8. Le rôle de l'intelligence artificielle dans le débat public relatif aux processus démocratiques
  - 8.1. Étude sur l'utilisation de l'IA dans le débat public
- 9. Forum mondial de la démocratie synergies et possibilités d'introduire ses conclusions dans les travaux du CDDEM
- 10. Méthodes de travail du CDDEM
  - 10.1. Mise en place de groupes de travail :
    - sur les paramètres permettant de faciliter l'application et la mise en œuvre des principes de Reykjavik et d'autres normes pertinentes du Conseil de l'Europe pour promouvoir, protéger et renforcer la démocratie dans l'ensemble des États membres
    - sur le renforcement de la participation de la société civile aux travaux du Conseil de l'Europe
    - sur la mise à jour de la Recommandation <u>CM/Rec(2007)14</u> sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe
  - Planification des <u>élections</u> du/de la président e, du/de la vice-président e et du Bureau du CDDEM
  - 10.3. Nomination des rapporteur·e⋅s du CDDEM sur les perspectives intégrées
  - 10.4. Participation des <u>organisations observatrices</u> et critères d'obtention du statut d'observateur
- 11. Date de la prochaine réunion
- 12. Questions diverses
- 13. Adoption du rapport abrégé de la réunion